



Ordonnance de télécom CRTC 2005-272

Ottawa, le 20 juillet 2005

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande de révisions tarifaires suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées immédiatement.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Canada	6881	le 12 juillet 2005	le 26 juillet 2005

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>